



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS MAIRE D'AUCH

Lundi 4 avril 2016

Communiqué de presse

Accessibilité des services au public: «Un outil de développement pour nos territoires»

Le sénateur Franck Montaugé se réjouit du lancement, aujourd'hui, par le président du conseil départemental et le préfet du Gers, du comité de pilotage du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

Ce dispositif de la loi NOTRe auquel seront associés toutes les intercommunalités permettra de garantir un meilleur accès des Gersois aux services publics et de première nécessité.

«Cette démarche doit aussi prendre en compte les orientations de développement qui seront retenues dans les démarches relatives au SCOT de Gascogne et au schéma régional de développement économique», déclare Franck Montaugé.

Le sénateur Montaugé a également rappelé son souhait qu'à l'instar de ce qui a été fait pour les quartiers de la politique de la ville ou pour des territoires spécifiques comme les zones de montagne et littorales, la démarche du schéma d'accessibilité puisse utilement alimenter le nécessaire projet de loi de programmation et d'orientation de la ruralité et de l'hyper-ruralité qu'il appelle de ses vœux.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr